

ABONNEMENT.

En An. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9
Poste :
En An. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclamés, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 DÉCEMBRE 1884.

Chronique générale.

L'élection législative de dimanche, à
Avallon, est la réponse des électeurs au vote
de la Chambre des députés; c'est le vote
de méfiance du suffrage universel après le
vote de confiance de la Chambre des dé-
putés.

Les conservateurs, surpris, désorganisés
et découragés, n'avaient pu, en 1882, par-
venir à 4,500 voix; ils étaient écrasés par
les 7,247 voix attribuées au candidat répu-
blicain.

En 1884, ils ont repris l'offensive, ils
luttent, ils triomphent; la République, dans
une circonscription inféodée en radicalisme
et dominée par l'opportunisme, est à son
tour honteusement battue.

Les organes de toutes nuances du parti
républicain défendaient la candidature de
M. Hervieu. Depuis les ministériels comme
la République française, jusqu'aux radicaux
comme la Justice; depuis le Temps jusqu'à
l'Intransigeant, tous déclaraient qu'il fallait
voter pour M. Hervieu et infliger un échec
écrasant au candidat conservateur.

Les électeurs ont répondu en élisant M.
Garnier.

Cette élection aura un grand retentisse-
ment dans le pays; elle démontrera, une
fois de plus, aux conservateurs, qu'ils n'ont
qu'à vouloir engager la lutte pour abattre à
coups de scrutin le régime d'arbitraire, de
gaspillage et de honte qui depuis dix ans
opprime, ruine et déshonore la nation.

Le siège d'Avallon est le septième que
les conservateurs enlèvent aux républicains
dans les renouvellements partiels de la
Chambre.

Dix autres députés conservateurs ont été
élus en remplacement d'autres députés
conservateurs.

Les conservateurs étaient au nombre de
86 à la Chambre, ils sont au nombre de 93.

Depuis trois ans, partout où ils ont lutté,
ils ont conservé les sièges acquis aux con-
servateurs, ils en ont gagné sept et ils ont
obtenu là où ils n'ont pas été élus des mino-
rités considérables.

C'est la première fois depuis les élections
de juillet 1874 que l'on constate un revire-
ment dans l'opinion publique se manifestant
par des élections de députés conservateurs.

Partout les voix républicaines diminuent,
et les voix conservatrices augmentent.

Les fautes accumulées par le parti répu-
blicain ont profondément modifié l'état d'es-
prit du corps électoral. Il se retourne vers
les conservateurs et répond aux défis lancés
par la majorité républicaine, à la fortune, à
l'honneur, à la sécurité du pays, en élisant
des députés hostiles au ministère et à la
République.

Sur une soixantaine de nouveaux députés
élus depuis trois ans,

Une vingtaine siègent sur les bancs de la
Droite;

Une trentaine sur les bancs de l'Extrême
Gauche ou de la Gauche radicale;

Une dizaine sur les bancs ministériels.

Les conservateurs étaient élus en 1881
dans la proportion de moins du sixième: 86
sur 557. Depuis les renouvellements partiels
ils sont élus dans la proportion du tiers.

Encore un effort, et non-seulement les
chances seront égales, mais la partie sera
gagnée.

Décidément le succès de M. Garnier dans
l'Yonne a touché les républicains au bon
endroit; ils y reviennent et il n'y a guère
que cela dans leurs journaux. La Républi-
que française pousse un vrai cri d'alarme:

« La conduite des réactionnaires dans
cette circonstance mérite de sérieuses ré-
flexions. Quand ils se concentrent, allons-
nous rester débandés? Quand ils oublient
leurs divisions, allons-nous laisser s'accen-
tuer les nôtres? Quand ils se tendent la main,
allons-nous continuer de nous combattre?
On peut prévoir, par l'élection d'Avallon,
quel serait dans plusieurs circonscriptions

le résultat d'une pareille attitude, si les
républicains ne se hâtaient de serrer les
rangs. »

Malheureusement pour eux, les républi-
cains sont plus divisés que jamais; sans
parler de la grande bataille générale du Ton-
kin, qui met aux prises tous les indépen-
dants, républicains ou conservateurs, d'une
part, et de l'autre, les ventrus de la Cham-
bre, voici la République française elle-même,
qui est en guerre avec le XIX^e siècle et le
National; même les ultra-démagogues de la
Bataille ne s'entendent pas avec ceux du
Cri du Peuple, qui poursuit son petit travail d'é-
paration dans les rangs de l'anarchie.

BONNE FOI OPPORTUNISTE.

Voici comment M. Jules Roche, parlant
du budget belge, arrange les faits:

« Belgique. — Voilà une monarchie qui
n'a pas de charges militaires comparables
aux nôtres; qui n'a pas de politique colo-
niale, n'ayant pas de colonies; qui est gou-
vernée par les cléricaux.

» Quelle est sa situation budgétaire?
» Depuis 1877, constamment, les bud-
gets y sont en déficits, et en déficits grossis-
sants. Les neuf premiers mois de 1884
avaient été évalués à 200 millions; ils ont
donné 484 millions, soit une moins-value de
46 millions, représentant 8 0/0. »

Au dire de M. Jules Roche, les budgets
belges seraient en déficit par le fait des clé-
ricaux.

Or, les cléricaux ne gouvernent la Belgi-
que que depuis le mois de juin dernier.

Donc...
Mais à quoi bon protester? Ne voit-on
pas la ficelle? Les lecteurs de M. Roche boi-
vent ces choses-là comme du lait!

L'élection de M. Garnier, dans l'Yonne,
paraît devoir être invalidée. Le gouverne-
ment espère que l'effet moral de cette inva-
lidation et une énergique pression officielle

assureront le succès du candidat républi-
cain.

Toujours le même système!

LA PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE.

Au ministère des finances, on se plaint
beaucoup de ce que les percepteurs de pro-
vince ne puissent faire rentrer l'argent des
contribuables.

Le nombre des retardataires est si grand
que ces fonctionnaires n'auraient pas osé
faire procéder aux poursuites et auraient
demandé des instructions spéciales au mi-
nistre.

Une dépêche d'un correspondant du
Times prétend que le choléra a éclaté parmi
les équipages de l'amiral Courbet.

D'après le Paris, le ministre de la marine
aurait précisément reçu hier matin un télé-
gramme de l'amiral Courbet constatant que
l'état sanitaire est excellent sur tous les
bâtiments de la flotte française dans les mers
de Chine.

Dans sa séance du 4^{er} décembre, le Sé-
nat, après une discussion entre MM. Bar-
doux, de Gavardie, Bozérien et Martin-
Feuillée, a adopté en première délibération
la proposition de M. Bardoux tendant à la
suppression de la publicité des exécutions
capitales.

UNE ÉVOLUTION DE M. WILSON.

On lit dans le Moniteur universel:

« M. Wilson s'est fait inscrire dimanche
à la gauche radicale. Le gendre de M. Grévy
avait jusque-là appartenu à la gauche répu-
blicaine et à l'union démocratique.

» Il vient d'accentuer sa note; d'un bond
il est passé aux radicaux de la nuance Flo-
quet, Achard; il confine à MM. Clémenceau
et Laguerre.

» Cette évolution était prévue depuis
quelque temps, surtout depuis le récent dis-

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE III

LA FUITE (suite).

La Bordier, qui avait contemplé cette terrible
scène, s'adressa à son mari:

— Tu devrais, lui dit-elle, aller prévenir le père
Rouget. Que vont devenir Louise et ses enfants?

Le fermier réfléchit un instant.

— J'y vais, dit-il.

Et cet excellent homme partit pour les Gatz.

Restée seule, la Bordier s'approcha de la de-
meure de Rouget et contempla la haie que Rouget
avait franchie.

— Comme il saute! dit-elle.

Puis, elle vint à la berge de bois. Tout à coup,
elle recula comme effrayée.

Un homme se dressait devant elle, et cet homme,
c'était Rouget!

Oui, c'était bien Rouget, qui s'était caché tout

près de sa demeure, et revenait chez lui, tranquil-
lement.

— J'ai perdu mon chapeau, dit-il, de l'air le plus
calme.

Cet homme avait un étonnant sang-froid.

— Sauve-toi! cria la Bordier, tu vas être pris.

— Oh! non; ils sont partis, je les ai vus... va
done me chercher mon chapeau que j'ai perdu
près de la fenêtre de la boulangerie.

La femme Bordier ne revenait pas de sa surprise.

— Tu vas être arrêté, répéta-t-elle; laisse donc
ton chapeau. Il n'est pas si beau!

En effet, le chapeau de Rouget ne valait pas
cher. Il eût été bon pour effrayer les oiseaux, dans
un cerisier. Mais nous ne savons pourquoi Rouget
y tenait.

— Tu ne veux pas me le donner? alors, je vais
le chercher moi-même (1).

Et, au risque d'être pris par quelque gendarme
en embuscade, Louis revint à sa maison et reprit
son chapeau qu'il assujettit sur sa tête; puis il alla
à la berge de bois:

— Les voleurs! s'écria-t-il en riant, ils ont pris
mon fusil. Je l'avais pourtant bien caché en sau-
tant!

— Comment, dit la femme Bordier, tu as pensé
à cela en sautant?

— Comment, dit la femme Bordier, tu as pensé
à cela en sautant?

— Comment, dit la femme Bordier, tu as pensé
à cela en sautant?

— Comment, dit la femme Bordier, tu as pensé
à cela en sautant?

— Comment, dit la femme Bordier, tu as pensé
à cela en sautant?

(1) Nous tenons tous ces détails des témoins eux-mêmes.

— Certainement, reprit Rouget. Il faut bien
penser à tout.

Puis, il repassa la haie, entra dans la vigne qui
faisait suite, et disparut dans la forêt.

Mais, pendant les premières heures, il n'alla pas
loin. On dit même, chose bizarre! qu'il acheva sa
taille de vigne pour que sa femme, le lendemain,
pût aller se faire payer par le propriétaire.

Rouget n'oubliait rien, et ne perdait pas la tête.

Toutefois, vers onze heures, il eut une alerte.

Comme il rentrait sous bois, il rencontra plu-
sieurs gendarmes qui étaient à sa poursuite et qui
le reconnurent. La nuit était belle, et Rouget faillit
être pris. Cependant, après une heure de course, il
disparut sans que les gendarmes pussent le restrou-
ver.

Où était-il caché?

C'est ce que nous saurons bientôt.

Vers minuit, arrivèrent Bordier et Jean Rouget.

L'infortuné vieillard était accablé, non-seulement
par le chagrin, mais aussi par la fatigue. Ses
jambes et ses mains tremblaient convulsivement,
mais son courage ne l'abandonnait pas.

— Je le lui avais bien dit, disait-il à son compa-
gnon de route, le braconnage est un triste métier.

Louis est sans doute arrêté. Pauvre garçon! j'aurais
voulu le revoir, avant qu'il partît pour Angers. Que
vont-ils faire de lui? Il aurait dû se livrer lui-
même....

— Il est peut-être encore temps, répondait Bor-
dier, puisqu'il n'est pas pris.

Les deux hommes passèrent par un village
voisin où ils apprirent que ni Ravelle ni Pennegat
n'étaient morts, et que leurs blessures seraient
moins dangereuses qu'on ne l'avait cru d'abord.

— Quel bonheur! pensa le père Rouget. S'ils
guérissaient, ce serait bien moins grave pour
Louis, n'est-ce pas, Bordier?

— Oh! certainement, fit celui-ci, pour consoler
le pauvre vieux.

— Allons vite à la Démonerie, pour que j'an-
nonce cette nouvelle à ma belle-fille.

Quelques instants après, Bordier et Jean Rouget
entrèrent à la Démonerie, mais ils n'y trouvèrent
pas Louise. Bordier déclara qu'il allait rentrer chez
lui et que si la femme de Rouget y était, il la
préviendrait de l'arrivée de son beau-père.

Quant à Jean Rouget, il s'assit près de l'âtre,

laissa tomber sa tête dans ses mains, et tout seul,

dans cette triste maison, il pleura. Pauvre homme!

que d'épreuves il aurait désormais à subir et quelle

triste vieillesse lui était réservée!

Vers une heure du matin, le cri du hibou se fit

entendre dans la cour. Jean Rouget frémit, mais il

ne changea pas d'attitude: il avait tant de fois

entendu ce cri lugubre! Toutefois celui-ci semblait

encore plus triste que d'ordinaire. Cinq ou six fois

il se répéta.

cours de M. Wilson dans la discussion générale du budget de 1885. Elle est sincère assurément. Est-elle entièrement désintéressée? Avec le scrutin de liste, la réélection de M. Wilson est plus que compromise dans son département. S'il veut être renommé dans le Gard ou ailleurs, il doit se faire opportuniste ou radical.

» Il s'est fait radical. »

Il y a quelque temps, un certain citoyen Gustave Sauvage, gérant d'une petite feuille du département de l'Eure, l'*Echo républicain de Gisors*, était condamné en appel, devant la cour de Rouen, à 2.000 fr. d'amende pour diffamation envers M. Brault, maire de la commune de Gasny. M. Brault est un conservateur. Il n'est pas de mesures vexatoires que cette administration n'ait prises contre lui; l'*Echo républicain de Gisors*, désireux de remplir convenablement son métier d'insulteur public, n'a même pas reculé devant les allégations les plus odieuses. La cour de Rouen en avait fait bonne justice. Mais on ne laisse pas condamner comme cela un bon républicain. Et les frères et amis se sont si bien remués qu'ils sont arrivés à obtenir de la bienveillance de Grévy le Magnanime la réduction de l'amende à 16 francs.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 décembre.

Les rentes sont plus offertes au début du marché, en fin de Bourse les dispositions s'accusent en nouvelle amélioration.

Le 3 0/0 finit à 79.10, l'amortissable à 80.75, le 4 1/2 à 108.60.

La Banque de France s'échange à 5.150, le Crédit Foncier est très-recherché à 1.310 fr.

Les Communales 3 0/0 nouvelles sont demandées à 442.50. Les autres obligations à lots se rapprochent peu à peu du pair. Il n'existe pas de motif pour qu'elles n'atteignent pas les cours des obligations similaires de la Ville de Paris.

La Banque de Paris gagne 2 fr. 50 à 725.

La Banque d'Escompte est également en reprise à 525.

La Société Générale est ferme à 452.50.

Le Crédit Industriel et Commercial ne varie pas à 670.

Demain jeudi s'ouvrira aux guichets du Comptoir d'Escompte et à ceux de la Société Générale la souscription à l'emprunt hellénique. Le succès se dessine chaque jour en faveur de cette opération qui offre à l'épargne un intérêt de 7.25 0/0.

Le Suez est immobile à 1.902.50, la recette du transit a été pour hier de 150.000 fr.

Les valeurs internationales restent sans grandes variations: la Banque ottomane à 605; le Turc est à 8.70, l'Italien à 98.30, l'Egypte à 318.75, les Méridionaux à 670.

Les Chemins de fer français conservent leur fermeté: Nord, 1.665; Lyon, 1.240; Orléans, 1.325; Midi, 1.477.50; Est, 776.25; Ouest, 837.50.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le *Patriote de l'Ouest* et différents journaux d'Angers et même de Paris ont parlé de faits graves d'insubordination qui se se-

— La vilaine bête! pensa Jean. Je vais la chasser. Et il sortit doucement.

Mais à peine avait-il fait quelques pas que le même cri retentit tout près de lui, dans le pailler de la cour.

C'était évidemment un signal. Il y avait quel-qu'un caché là.

Le vieillard, toutefois, n'alla pas droit au pailler; il fit le tour de la maison, examina les baies, craignant un piège des gendarmes, et ce ne fut qu'après s'être assuré qu'il était bien seul, qu'il revint sur ses pas.

L'homme caché avait deviné ses intentions, car le cri ne s'était pas reproduit.

Au moment où le vieillard s'approchait, une tête sortit de la paille, puis un bras, puis un corps entier.

— C'est moi, dit l'homme.

— Le Potard!

— Oui, c'est moi. Je viens vous prévenir que Louis est chez nous, bien caché. Il vous attend; venez avec moi. Je vous conduirai.

Et le brave jeune homme sortit de sa cachette.

Le vieillard fit attendre le Potard et rentra dans la maison; il réfléchit quelques minutes et prit vite son parti. Il désirait vivement revoir son fils, causer avec lui, et connaître les incidents du drame.

Déjà, chez ce pauvre père, l'horreur du crime fait place à la pitié pour son fils fugitif et avait

raient produits à l'Ecole de cavalerie de Saumur.

Tous renseignements pris, il s'agit simplement d'actes d'indiscipline sans importance qui ont été punis de quelques jours de prison.

Les opérations du tirage au sort de la classe de 1884 commenceront dans toute la France le 21 janvier 1885. Elles devront être terminées dans un délai de 20 jours, et les résultats de tous les départements seront examinés au ministère de la guerre le 16 février.

Les médecins principaux de 1^{re} classe attachés à l'Ecole supérieure de guerre et à l'Ecole d'application de cavalerie sont remplacés par des médecins-majors de 1^{re} classe. On a tardivement reconnu que les officiers du corps de santé militaire employés dans les Ecoles ne peuvent être d'un grade plus élevé que celui des officiers professeurs et instructeurs. (Progrès militaire.)

Par décision ministérielle du 29 novembre, M. Bourrot, médecin principal de 1^{re} classe, médecin chef à l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur, a été désigné pour l'emploi de médecin chef de l'hôpital militaire de Nancy.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Bourrot est remplacé par M. Fournier, médecin major de 1^{re} classe à l'hôpital militaire de la Charité, à Lyon.

M. Solacroup, ingénieur du 4^{er} arrondissement de Paris, est nommé ingénieur en chef du service de la traction (Compagnie des chemins de fer d'Orléans).

Les réservistes et territoriaux du train des équipages, des sections d'administration, des sections d'infirmiers, les réservistes des compagnies d'ouvriers d'artillerie et d'artificiers, seront convoqués en 1885 par ordre individuel.

L'appel de 1885 comprend, pour les corps désignés ci-dessus, les réservistes des classes de 1876 et 1878, les territoriaux des classes 1872 et 1873 n'ayant pas encore accompli leur période des treize jours d'instruction, et tous les réservistes et territoriaux des autres classes ayant obtenu en 1884 des sursis d'appel.

Un avis particulier fera connaître aux intéressés vers quelle époque de l'année ils seront convoqués.

Ceux qui, pour un motif quelconque, n'auraient pas reçu cet avis avant le 1^{er} janvier prochain, pourront se renseigner auprès du commandant de leur bureau de recrutement sur la date probable de leur appel.

Les ordres d'appel seront notifiés quinze jours au moins avant la date de convocation.

poursuivi.

Il sortit dans les ténèbres, et vint au Potard:

— Eugène, dit-il, vous êtes un courageux ami.

— Votre fils m'a sauvé jadis des mains d'un garde, répondit simplement le jeune homme; je ne fais que lui rendre le même service. D'ailleurs, ne faut-il pas se soutenir entre braconniers? Les gendarmes sont assez nombreux à courir après Louis.

Jean frémit: son fils pouvait être surpris et arrêté avant qu'il eût le temps de le revoir et de lui dire adieu.

— Est-il bien caché? demanda-t-il.

— Oh! soyez tranquille. Nul ne le trouvera où il est.

Et, sans perdre un instant, le Potard entra sous bois.

Mais il ne suivait pas les sentiers ordinaires: il marchait le long des buissons qui séparent les taillis et les bois. Jean le suivait avec peine.

Après une demi-heure de marche, on entendit plusieurs sons de trompe dans le lointain: l'éveil était partout donné. Les gendarmes traversaient la forêt en tous sens. Eugène crut entendre des pas d'hommes sur la fougère. Il s'arrêta et, mettant la main sur sa bouche pour faire signe à son compagnon de ne pas parler et de le suivre en silence, il écarta quelques épines et se glissa au milieu d'une haie. Jean l'imita en tremblant.

Les deux hommes se trouvèrent au creux d'un

LA FAILLITE DES COMMUNES.

Le gouvernement a entraîné les communes dans les dépenses les plus folles pour la construction de bâtiment scolaires. Il y a bien peu de communes, si humbles qu'elles soient, que l'Etat n'ait contraintes à dépenser de l'argent qu'elles n'avaient pas.

Le gouvernement faisait les avances et la commune bâtissait; on lui avait fourni des plants superbes! Mais l'heure du remboursement arrive, et nous allons voir un grand nombre de communes faire comme la ville de Toulon et se déclarer insolubles. Sommé, il y a quelques jours, le 21 novembre, de payer à l'Etat la dette que la Ville avait contracté vis-à-vis de lui pour les dépenses de l'instruction primaire, le conseil municipal de Toulon a répondu qu'il lui était impossible de se libérer.

Voici un extrait du procès-verbal de la séance:

« Le maire communique la lettre de M. le payeur général demandant à la Ville le remboursement d'une somme de 55,753 francs pour les dépenses de l'instruction primaire en 1883, et faisant connaître qu'une somme de 60,000 francs, promise pour le même objet, doit être réservée.

» Le conseil décide que les ressources dont la Ville peut disposer ne lui permettent pas d'opérer ce remboursement. »

Nous aurons la faillite des communes, en attendant celle de la République.

UN SORCIER ARRÊTÉ. — La gendarmerie de Pouancé a mis la main sur un escroc qui se faisait appeler le compère Leveillé, et qui parcourait la campagne faisant métier de médecin pour les hommes et les bêtes, mais surtout extorquant beaucoup d'argent à ses dupes. A Combrée, à Pouancé et ailleurs, il avait réussi à se faire passer pour un savant, guérissant les vaches qui ne donnaient pas de beurre.

Quand il a été pris, il a avoué qu'il s'appelle Bazin, Jean-Charles, né à Vritz (Loire-Inférieure). C'est un repris de justice; il avait quitté Tours, sa résidence forcée.

POITIERS.

On lit dans le *Journal de la Vienne*:

« Les villes voisines de la nôtre sont, nous ne nous expliquons pas pourquoi, toujours plus favorisées sous le rapport du théâtre.

» Toutes les troupes formées par des impresarios parisiens bien connus pour leur entente de ces sortes d'opérations théâtrales, s'arrêtent chez nos voisins au grand plaisir des amateurs, tandis que c'est à peine si nous avons la chance d'en voir deux ou trois.

» C'est ainsi que la troupe formée par M. Delétraz pour jouer les *Pattes de mouche*, de Sardou, en province, a évité Poitiers, quoique s'étant arrêtée à Châtelleraut où elle a eu, disent les journaux de la localité, un grand succès; c'est ainsi, également, que nous voyons la troupe de MM. Godfrin et de

fossé recouvert à droite et à gauche d'un épais fouillis de ronces et d'églantiers: c'était le chemin des braconniers dans les moments difficiles.

Alors le Potard marcha d'un pas plus rapide, mais toujours très-léger. Plus d'une fois, à la lueur des étoiles, et au travers des épines, il crut voir briller les uniformes des gendarmes.

Vers deux heures, il s'arrêta, fit signe au vieillard de l'attendre, et marcha seul une centaine de pas. Alors, il répéta le cri du hibou. Un autre cri lui répondit.

— C'est bon, dit-il, tout va bien.

Et il revint vers Jean qu'il amena à l'extrémité de la haie. Là, se dressait une énorme barge de bois au milieu de laquelle était réservé un étroit passage, formant comme un souterrain dont l'entrée était dissimulée adroitement par les ronces.

— Entrez, dit-il à Jean Rouget, nous sommes rendus.

Le passage aboutissait à une étable où dormaient plusieurs bœufs. Eugène enleva quelques bottes de foin qui faisaient obstacle.

Rouget était là, debout, qui les attendait.

— Causez vite, dit le brave Potard, en arrachant quelques épines qui lui étaient entrées dans les doigts; dans une demi-heure je reviendrai vous prendre.

Et le jeune homme rentra chez lui.

— Ah! mon pauvre père! s'écria Rouget, s'ilôt qu'ils furent seuls.

Jean, n'ayant plus la force d'articuler une parole, fondit en larmes.

(A suivre.)

Ch. SAINT-MARTIN.

Langlay s'arrêter partout ailleurs que chez nous, pour y jouer la jolie comédie de M. Paul Ferrier, Cohen et Volabrègue, la *Flamboyante*, le dernier grand succès du théâtre du Vaudeville.

» Qu'est-ce que nous pouvons donc avoir fait à tous ces braves gens-là, pour qu'ils nous évitent ainsi ??? »

Les deux troupes citées par notre confrère ont compris Saumur dans leur itinéraire; mais le théâtre de Poitiers a été visité tout récemment par la compagnie Simon, ayant à sa tête M^{lle} Jeanne Granier, que le public saumurois eût été heureux d'applaudir dans les *Premières Armes de Richelieu*.

NANTES.

Les pertes causées par le choléra.

On ne saurait calculer les pertes que l'épidémie qui a régné récemment à Nantes a fait subir au petit commerce et à l'industrie locale.

Pendant plusieurs semaines, non-seulement les voyageurs ont évité de venir dans notre ville, mais les marchands du dehors, qui d'habitude s'alimentent chez nous, se sont abstenus de faire aucune demande à leurs fournisseurs.

Il en est résulté un dommage très-sensible.

Les hôtels et jusqu'aux cafés sont restés déserts. On cite particulièrement le café du Sport, qui a vu ses recettes diminuer dans des proportions considérables.

Heureusement que l'inquiétude extérieure a cessé, et que l'équilibre de nos relations s'est presque entièrement rétabli depuis l'avis officiel que la maladie a disparu.

(Union bretonne.)

Fatale erreur!

Dans la nuit sombre, un prolétaire,
Sous ses haillons craquant de faim,
Errait pensif et solitaire
Près du Cercle Républicain.

Il contemplait mélancolique
Les salons de gaz éclairés
Où princes de la République
Pintent sous des lambris dorés.

« Ils ont chaud et moi je grelotte »,
Disait-il — « quelle iniquité !
» N'ai-je pas le droit, saprelotte,
» De rétablir l'égalité ?

» Que, pour un soir — ce n'est pas crime —
» Le peuple emprunte à ses amis
» Le capital illégitime
» Que les tribuns nous ont promis. »

Il dit Entrant au vestiaire,
Vite il troqua au porte-manteaux
Contre sa blouse prolétaire
Le plus cossu des paletots.

C'était celui de Monsieur l'Maire !....
L'électeur l'apprit en prison,
La justice est parfois sévère.....
— Brigadier, vous avez raison.

Nous recommandons le *Sagou de l'Inde*, qu'on trouve à l'*ÉPICERIE CENTRALE*, comme le meilleur des potages; délicat, savoureux, de digestion facile, est mis à la portée de tous par la modicité de son prix. potage le paquet de 500 grammes pour 30 0,60 c.

CHRONIQUE THÉÂTRALE.

Gringoire, de M. Théodore de Banville.
Les Pattes de mouche, de M. V. Sardou.

La troupe parisienne de passage en notre ville nous a donné, lundi dernier, une fort agréable représentation.

Constatons pourtant, pour être fidèle à la vérité, que le lever de rideau, *Gringoire*, de Théodore de Banville, n'a que médiocrement réussi. La cause n'en est certes pas dans l'interprétation qui a été bonne. Mais le public qui vient au théâtre pour s'amuser s'intéresse difficilement à ces pastiches du moyen âge, à ces peintures plus ou moins fidèles d'un siècle lointain, dont on lui présente les héros à demi « modernisés ».

Puis, le langage que Th. de Banville fait parler à ses personnages est tellement imagé, chargé de couleurs, pailleté de clinquant, qu'il frise trop souvent l'emphase et choque le bon goût.

La « Ballade des pendus » révèle cependant un habile ciseleur de rimes, et *Gringoire* a ses admirateurs.

Nous préférons, quant à nous, la moindre pièce de V. Sardou. — Quelle connaissance de la scène a ce maître écrivain ! Quel esprit gaulois, quel entrain, quelle communicative gaieté ! — Qui possède au même degré l'art du dialogue vit, alerte, étincelant de bons mots et de spirituelles saillies ?

Dans les *Patte de mouche*, l'intrigue repose sur un rien, — la recherche d'une lettre compromettante. Elle est menée avec une verve endiablée, pendant trois actes, à travers maints incidents du meilleur comique qui excitent un rire irrésistible.

M. Esquier, dans le rôle de Prosper Bloch, et M^{lle} Wilson dans celui de Suzanne, se montrent les dignes interprètes de cette charmante comédie. — De justes applaudissements ne leur ont pas été ménagés.

Les rôles secondaires sont très-convenablement tenus.

On annonce pour lundi prochain un événement artistique, — la représentation de *Lakmé* par l'excellente troupe d'Angers, avec l'orchestre au complet et une mise en scène appelée à faire sensation.

Nous serons heureux d'applaudir et le chef-d'œuvre de Léo Delibes et les sympathiques artistes qui nous en donneront la primeur.

LABÉMOL.

HORTICULTURE.

ACHATS ET PLANTATIONS DES JEUNES ARBRES

Voici le moment venu de faire les plantations d'arbres fruitiers et de tous les arbres et arbustes en général ; il importe de les faire le plus tôt possible, la reprise est bien plus prompte et plus assurée surtout dans les terrains plus secs et ceux qui ne sont pas trop humides.

Cette importance est tellement grande qu'un arbre fruitier planté actuellement, outre que la reprise est beaucoup plus assurée que celle faite en mars, gagnera une année de végétation, c'est-à-dire qu'il profitera autant dans une année que l'arbre planté en mars et lui sera toujours supérieur dans la suite.

ACHAT. — Sur ce point, pas de meilleurs conseils à suivre que ceux que donne M. Ch. Baltet dans son excellent *Manuel de la culture fruitière*.

Aussitôt les végétaux reçus, arbres, arbustes ou jeunes plants, il faut les mettre en jauge, quand même le terrain à planter serait prêt, en couvrant de terre racines et collet et en les arrosant. On les prendra dans la jauge au fur et à mesure des besoins de la plantation.

Si un envoi d'arbres arrivait pendant la gelée, il faudrait déposer les colis intacts dans un endroit tempéré où il ne gèle pas : cellier, cave ou écurie ; on les déballe avec précaution, seulement quand la gelée est fondue.

Les sujets arrivés par un temps de hâle, ou que l'on plante tardivement, devront avoir

les racines trempées dans une bouillie grossière composée de terre grasse et de bouse de vache.

Ceux qui auront l'écorce ridée seront couchés horizontalement dans une fosse, entièrement recouverts de 0 m. 40 de terre, et mouillés copieusement ; on les sortira huit ou quinze jours après, quand le bois sera revenu à son état normal.

Les arbres fatigués exigent pour leurs racines et leurs branches une taille plus sévère que les arbres vigoureux.

PLANTATION. — Les meilleures plantations se font à l'automne. Une plantation tardive n'est admissible que dans les pays froids, les terrains humides, et pour les jeunes arbres, les plants, les rosiers, les arbres verts.

Une bonne plantation sera faite dans les conditions suivantes :

Ouvrir de larges trous ou défoncer le sol par tranchées.

Mélanger autour des racines de bonnes terres amendées, préférables au fumier.

Rafrâchir à la serpette, jusqu'au vif, au moment de la plantation, les racines meurtries ou desséchées. Aux jeunes sujets plantés dans un sol frais, il est quelquefois préférable de raccourcir les racines à 20 centimètres de leur naissance.

Tenir compte du tassement en élevant le collet de l'arbre au-dessus du niveau du sol. Un arbre planté trop profond manque toujours de vigueur et de fécondité.

Dans un terrain froid ou humide on ne creuse guère le trou, mais on butte la racine en formant autour une taupinière, et on soutient la tige avec un tuteur.

Bien tasser la terre, surtout lorsqu'on plante tardivement.

Arroser en plantant. Pailler le sol au mois de mars, avec de la litière ou du grand fumier, du tan, du gravier, des feuilles ou des herbages.

Il est bon de badigeonner la tige des arbres transplantés avec un lait de chaux éteinte, additionné de terre argileuse, et de les attacher à un tuteur. (Le Paysan.)

BONNE NOUVELLE

POUR LES PAUVRES DE SAUMUR.

M. COURTOIS, opticien, dont les grands magasins sont situés place de la Bilange, met à la disposition de tous les indigents de notre ville une quantité de lunettes appropriées à la vue de chacun.

Pour plus amples détails, voir aux annonces.

Marché de Saumur du 29 Novembre

Blé semence (l'h.)	15 25	Huile de noix.	50	130	—
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	15	Graine trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moyenn.	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	75	80
Orge	65	Luzerne	780	—	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	45	50
Fèves	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	40	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	37	—
Farine, culas.	157	— 3 ^e	—	35	—

Théâtre de Saumur

COMPAGNIE PARISIENNE

Tournées Artistiques & Littéraires (14^e année)
A. GODFRIN, directeur. — H. DE LANGLAY, administrateur.

JEUDI 4 décembre,

Par autorisation spéciale des auteurs

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

M^{lle} Jane Lepage, du Gymnase. — M^{me} Duchesne, du Gymnase. — M^{lle} Judith Lévy, du Vaudeville. — M^{lle} Marthe Pallès, des Variétés. — M^{lle} Berthe Aubray, des Bouffes. — M. A. Munié, du Palais-Royal. — M. A. Georges, du Vaudeville. — M. Rosambeau, de la Porte-Saint-Martin. — M. Duchesne, du Gymnase. — M. Valaire, du Palais-Royal. — M. Brunel, de la Gaité. — M. Renaud, de l'Odéon.

LE GRAND SUCCÈS DU VAUDEVILLE

LA FLAMBOYANTE

Comédie nouvelle en 3 actes, de

MM. Paul Ferrier, Félix Cohen et Albin Valabrègue.

Distribution :

Auguste Bernard	MM. Munié.
Chevillard	A. Georges.
Le capitaine Bernard	Rosambeau.
Fauconnier	Duchesne.
Bardinois, matelot	Valaire.
Vernisset	Brunel.
Gormain	Renaud.
Un domestique	Fabrice.
Un jardinier	Laroche.
Mathilde	M ^{mes} Jane Lepage.
M ^{me} de Saubois	Duchesne.
Angèle	Judith Lévy.
Catherine	Marthe Pallès.
Julie	Berthe Aubray.

On commencera par :

La Lettre anonyme

Comédie nouvelle en 1 acte, de M. Félix Cohen.

Distribution :

M. de Nérès	MM. Georges.
Lautillac	Brunel.
M ^{me} de Nérès	M ^{mes} Judith Lévy.
Isabelle	Marthe Pallès.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

Association Artistique d'Angers (8^e année)
J. BRETON, administrateur.

Lundi 8 décembre 1884,

UNE REPRÉSENTATION DE

LAKMÉ

Opéra en 3 actes,

paroles de MM. E. GONDINET et P. GILLES,
musique de LÉO DELIBES.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand-Théâtre d'Angers.

Jeudi 4 décembre.

Risette, ou les Millions de la Mansarde, comédie en 1 acte.

Lakmé, opéra en 3 actes, musique de Léo Delibes.

Vendredi 5 décembre.

1. La Lettre anonyme, comédie en 1 acte.
2. La FLAMBOYANTE, comédie en 3 actes.

SUCCÈS TOUJOURS CROISSANT
PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, PRÈS LE SQUARE

LE SCAPHANDRE

Pour la pêche du corail, des perles et des éponges et les travaux sous-marins

SPECTACLE DES PLUS CURIEUX

Tous les soirs, de huit à dix heures.

Dimanche, jeudi et samedi, à 3 heures après midi, séances spéciales pour les enfants et les colléges.

Le magnifique ouvrage illustré, édité par la Librairie A. LE VASSEUR, 33, rue de Fleurus, **L'ART NATIONAL**, par H. DU CLEZIOU, vient d'être adopté par la Ville de Paris pour les Bibliothèques de ses Écoles municipales. Cette splendide publication, mise en vente au prix de 80 francs les 2 volumes (payables 5 francs par mois), a ainsi obtenu une consécration bien méritée.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA GEOFROY.

Sommaire du n^o 205 (samedi 29 novembre 1884)

Le littoral de la France : Morlaix, par Ch.-F. Aubert. — Courrier des enfants : L'arrivée des oranges, par A. Brébion. — Insouciance... par Jean de Lorraïne. — Comme on s'en moque ! par Mélanie Bourotte. — Le Renard, par Jean-Jacques des Martels. — Origine des dictons et locutions proverbiales : Qui fait la faute la boit, par M. Nicolle. — Il l'a mérité, par Mélanie Bourotte. — Heures de loisir, par Pr. Étienne.

COUVERTURE : Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884.

Un gros lot de 500,000 francs.

1 gros lot de 100,000 fr.	1 gros lot de 10,000 fr.
1 gros lot de 50,000 fr.	25 lots de 1,000 fr.
2 gros lots de 25,000 fr.	80 lots de 500 fr.

AU TOTAL 106 LOTS FORMANT 770,000 francs, payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets non placés lors du présent tirage.

Le billet : UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. — On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, Paris.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

39 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

— Marielle et sa mère ne s'étaient pourtant pas, Monsieur, embarquées à Douvres, puis que la petite a été recueillie à Perros ? interrompis-je.

— Tiens ! au fait ! dit sir Rimsell pensif... Ah ! je vois ce qui est arrivé. Elles auront retenu leurs places sur le *Renard*, puis changé d'idée et seront parties de Jersey pour un des ports de la Normandie ou de la Bretagne ; leur navire se sera perdu comme le vapeur, corps et biens, sauf l'enfant.

— A laquelle on restituera sa fortune.

— Mes compliments, jeune homme ! C'est bien agréable, grimaça sir Rimsell. De par la loi j'étais un gentleman heureux, riche, célibataire, sans postérité. Vous ouvrez la bouche : plus d'argent, je suis pauvre et oncle avec une tutrice sur les bras. Je hais les nièces ! Moi qui ne m'étais pas marié afin d'en esquiver les charges ! Que faire de celle-ci ?

— Lui servir de père et l'aimer, dis-je vivement.

Sir Rimsell me regarda.

Je baissai la tête et rougis.

— Goddam ! s'écria sir Rimsell. Goddam ! l'ami, vous m'avez la mine de pratiquer vos théories ?

» A propos ! de quelle religion est-elle ? Sa mère était protestante.

— Le curé l'a baptisée catholique le jour de sa première communion ?

— Et vous l'avez élevée ?

— Comme nous.

— Vous êtes un paysan, vous avez fait d'elle une paysanne ?

— A la campagne et pauvres nous-mêmes, pouvions-nous lui donner l'éducation et les habits d'une demoiselle ?

— Assurément non. C'est à moi qu'incombe le devoir de la transformer des pieds à la tête en lady anglaise. Qu'elle m'arrive, je la mets en pension, on me la bourre d'instruction, on me la pare d'arts d'agrément et de désagréments, on la polit, on la vernit, on la maigrit jusqu'à la suprême distinction inclusivement. (Les paysannes brillent par une exubérance de santé peu appréciée des amateurs du salon.) Bref, on me la rend parfaite et complète. Je la lance aux bals, dîners, punchs, raouts ; je la toilette de soie, de velours ; elle boit, elle mange, elle danse, elle chante et s'amourache d'une paire de favoris roux, d'une moustache blonde, d'une barbe noire à son goût. Elle accorde son cœur, sa main

et ses livres sterling à la paire de favoris roux, si ce n'est à la moustache blonde, à moins que ce ne soit à la barbe noire. Le maire unit le couple, le pasteur les bénit, nous déjeunons précipitamment. Je conduis les époux à la voiture, le marche-pied s'abaisse, j'ai le foulard sous les yeux, Rule Britannia ! J'ai rempli mes obligations de tuteur et de... Goddam ! s'interrompt sir Rimsell, n'ajoutons pas le substantif final de père...

Ce langage me révolta. J'étais indigné du cynisme égoïste de ce fou morose, bizarre et sardonique.

— Monsieur, lui dis-je, je ne vous amènerai point ici Marielle pour que vous vous en débarrassiez en la jetant dans les bras du premier venu.

— Ah ! ah ! jeune homme, vous menacez.

— Je ne menace pas, Monsieur. Mais quatorze ans de mutuelle amitié me donnent le droit de souhaiter que Marielle soit heureuse chez vous, avec vous.

— Ou, tout pauvre que vous êtes, vous la garderez ! Gardez-la, gardez-la, my dear ! Je ne vous poursuivrai pas pour détournement de mineure ; je hais les mineurs, les pupilles, les tribunaux. Le comte Ferruchi, par exemple, se montrera-t-il d'aussi bonne composition ?

— Le comte Ferruchi ! Est-ce qu'il vivrait ?

— Parbleu.

— Le comte Ferruchi, le père de Marielle, vit ?

— Il vit.

— Oh ! Monsieur ! que ne le disiez-vous ?

— Me l'a-t-on demandé ?

— Je vous le demande, répondez-moi, Monsieur.

— Je vous ai répondu qu'il vivait.

— Quelle ville habite-t-il ?

— Impossible de vous renseigner là-dessus ; j'ignore ce qu'est devenu le comte Ferruchi ; nos relations sont très-froides depuis la mort de ma sœur. Cependant il m'écrivit tous les ans une lettre à la Noël, lettre pleine de vœux d'un respectueux beau-frère à son doyen d'âge ; je ne déchire pas ces lettres, je dois les avoir là, serrées dans mes cartons, parmi mes papiers. Roulez ma chaise vers cette bibliothèque, jeune homme, nous allons les y trouver.

Je me levai pour la rouler, lorsque sir Rimsell qui avait détendu sa jambe posée sur un fauteuil devant le feu et appuyé son pied emmaillotté de flanelle à terre, frappa de sa canne le parquet ; un élanement aigu de sa goutte le remorçait à la cheville, il machonna un juron, et, recloué dans sa chaise longue par une atroce douleur, force lui fut de s'immobiliser.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Étude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Qui aura lieu à Brézé, en l'étude et par le ministère de M^e LECOMPTE,

Le dimanche 21 décembre 1884, à midi,

IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Appartenant aux époux FLORISSON-GUIBERT, négociants à Nantes.

I. — Commune de Saumur.

33 ares de pré, dans la prairie du Bourg, joignant au nord M. Sanzay et autres, au midi M. Chaslé.

II. — Commune de Distré.

11 ares 70 centiares de pré, nommés le pré du Marteau, prairie de Munet; 25 ares de pré, dans la prairie de la Roche.

III. — Commune de Saint-Just-sur-Dive.

22 ares de pré, aux Sept-Jeux, prairie de Molloy.

IV. — Et environ 5 hectares 45 ares de terres, vignes et bois, en 27 parcelles, sur les communes de Chacé, Dampierre, Souzay, Artannes, Saint-Cyr et Brézé.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, avant l'adjudication, soit à M. PIERRE CATAULT dit REMY, expert à Saint-Cyr, soit audit M^e LECOMPTE, notaire, dépositaire des titres de propriété et du cahier des charges. (928)

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Nouvellement construite

Située à Montreuil-Bellay, près du Château de cette ville et de la charmante rivière du Thouet;

Et comprenant :

Un salon de compagnie, une salle à manger à la russe, cuisine, décharge; au premier étage, plusieurs chambres à coucher, serre, buanderie, bûcher, remise, caves, et un vaste jardin en amphithéâtre, parfaitement planté.

Toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, soit à M. RENOU, ancien notaire, rue de Bordeaux, à Saumur, soit à M^e HACAULT, notaire, dépositaire des titres de propriété.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le vendredi 5 décembre 1884, à 1 heure après midi

A Saumur, ancienne route de Tours, Au domicile de M^{me} veuve GAURET.

Il sera vendu :

Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, lampes, cache-pots, cadres; Buffet en noyer, armoire en noyer, chaises, glace à cadre doré, pendule marbre noir, tables, table de nuit; Bois de lit, couettes, matelas, traversins, oreillers, draps, nappes, serviettes, torchons et linge de ménage; Bouteilles vides, différents outils de menuiserie et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (923)

Étude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

ON DEMANDE A ÉCHANGER

BEL HOTEL PARTICULIER (loué) à Paris, près parc Monceau, et CHATEAU en Seine-et-Oise, 1 heure de Paris, valeur 520,000 fr., contre DOMAINE RURAL en Anjou, d'une valeur de 300,000 francs environ.

Il est dû au Crédit Foncier 125,000 francs, remboursables dans 35 ans, intérêts 4 80 0/0.

Pour renseignements, s'adresser au notaire. (913)

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, 13,

Comprenant 11 pièces: salon, chambres à feu, cabinets, cuisine, décharge; Cour, cave en roc, jardin clos de murs.

S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, Saumur. (467)

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE MAISON

Au hameau de Riou, près Saumur,

Avec remise, écurie et jardin planté d'arbres fruitiers.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (876)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

PORTION DE MAISON

Sur la Levée-Neuve.

S'adresser à M. BARBIN fils. (917)

A VENDRE

BRANCHES D'ÉTAUSSES

Essence de saules, fresnes et ormeaux

Dans la prairie de Presle, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, au château de Moc-Baril. (459)

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

A VENDRE

BEAU JARDIN

Maisonnette et onze ares

Enclos de murs,

Rue de l'Abattoir,

Dépendant de la succession de M. Noël GIRARD.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

UN PONEY

5 ans,

S'attelant et se montant bien.

S'adresser chez M. SAINTON-GUILLOIN, quai de Limoges. (925)

A VENDRE

UNE JUMENT

4 ans 1/2, demi sang, 1 mèt. 52.

S'adresser à M. PICHON, Levée-Neuve, près Saumur. (918)

Cabinet d'Affaires

DE M. G. DOUSSAIN

SYNDIC DE FAILLITES

10, rue des Basses-Perrières, à Saumur.

Liquidations amiables et judiciaires; Arbitrages et expertises de comptabilité; Recouvrements et renseignements.

Les amateurs de bon vin trouveront à

L'ÉPICERIE PARISIENNE

MAISON F. TARODE

Le Grand VIN DE BORDEAUX du Château Bayard,

des années 1874, 1875 et 1878

Qualité et authenticité garanties.

Nous recommandons également les excellents Rhums naturels de la C^{ie} des Antilles, Martinique et Jamaïque.

La délicieuse liqueur de Chartrouse MEUNIER, à Noiron, 5 francs le litre. Seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (915)

Construction d'appareils de Chauffage

EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

9, rue Courcouronne, 9, A SAUMUR

M. DELPHIN GASPY, représentant de commerce, fait savoir qu'il se charge d'expertise, comptabilité, de rendre à domicile sur la place de Saumur et ses environs, à six lieues à la ronde, imprimés, catalogues, prospectus, réclames, factures, quittances, lettres de faire part de mariages et de décès, et de toutes espèces d'informations.

Trois jours par semaine sont réservés pour les environs.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

ON NE TOUSSE PLUS

si on succède **Bonbons Gramont** au Goudron, agréables à la bouche, ils fondent de suite et l'air que l'on aspire porte aussitôt sur les poisons les vapeurs bienfaisantes du goudron qui arrêtent immédiatement la toux. Les premiers présentés sous forme de **Bonbons**. Ils sont 20 fois plus actifs que les compositions gélatinées et dures que l'on a fait pour les imiter, telles que : Pastilles, Capsules, Perles, Régimes, Fin et Codéine, etc. — Les **Bonbons du D^r Gramont** sont les seuls conseillés par les médecins. PRIX : la Boîte 1 fr. 75; la Demi-Boîte, 1 fr. — SE MÉFIER des nombreuses imitations. Exiger la Signature du **D^r GRAMONT**. Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN, rue d'Orléans, 27, et principales pharmacies. (880)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 DÉCEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	79 17	79	Est	772 50	775	Obligations.			Gaz parisien	524	528 75
3 % amortissable	80 75	80 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1235	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513	512	Est	860	867 25
3 % (nouveau)	80	80	Midi	1177 50	1180	— 1865, 4 %	519	522	Midi	376 50	378 50
4 1/2 %	103 80	103 80	Nord	1665	1665	— 1869, 3 %	400	407	Nord	388	389 40
4 1/2 % (nouveau)	108 60	108 47	Orléans	1322 50	1315	— 1871, 3 %	396	396	Orléans	379 25	379
Obligations du Trésor	515	512	Ouest	837 50	837 50	— 1875, 4 %	510	510	Ouest	376 25	375
Banque de France	5180	5180	Compagnie parisienne du Gaz	1522 50	1522 50	— 1876, 4 %	509	508 50	Paris-Lyon-Méditerranée	378 50	378
Société Générale	452 50	452 50	Canal de Suez	1897 50	1877 50	Bons de liquid. Ville de Paris	519	518	Paris-Bourbonnais	376 50	377 25
Comptoir d'escompte	955	952 50	C. gén. Transatlantique	498 75	495	Obligations communales 1879	446	449	Paris-Bourbonnais	376 50	377 25
Crédit Lyonnais	520	520				Obligat. foncières 1879 3 %	445	444 75	Canal de Suez	572	575
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1307 50	1305				Obligat. foncières 1883 3 %	360	359			
Crédit mobilier	250										

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)
9	13	matin, omnibus-mixte.
1	25	soir,
3	32	express.
7	15	omnibus.
10	36	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8	31	omnibus.
9	37	express.
12	48	soir, omnibus-mixte.
4	44	
7	4	
10	24	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.		Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.		
Saumur. (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.		
	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.		Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55
Lernay	7 02	8 11	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 37	8 06	Arçay	8 34	3 4	10 14
Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 27
												Poitiers	10 32	4 56	12 1
												Montreuil	9 24	4 31	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.